



Sexualités

Jérôme Courduriès

► To cite this version:

Jérôme Courduriès. Sexualités. Didier Fassin. La société qui vient, Seuil, pp.71-86, 2022, 9782021481624. halshs-03520197

HAL Id: halshs-03520197

<https://shs.hal.science/halshs-03520197>

Submitted on 10 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sexualités

Jérôme Courduriès

Pendant des siècles nul n'était besoin de qualifier la sexualité des personnes ni les couples selon l'objet de leur désir, puisque la seule sexualité admise était la sexualité procréative dans le cadre du mariage, autrement dit le coït vaginal entre une femme et un homme, unis par le rituel matrimonial. Toutes les pratiques sexuelles non exclusivement tournées vers la procréation matrimoniale étaient considérées, selon les époques, comme des infamies ou des perversions. Il en allait ainsi des pratiques oro-génitales, de l'adultère, de la sexualité pré-matrimoniale, de la sodomie, des pratiques auto-érotiques. Ce partage du champ de la sexualité entre, d'une part, les pratiques légitimes et, d'autre part, les pratiques condamnables, a marqué durablement les représentations relatives à la sexualité dans ce qu'on appelle communément les sociétés occidentales ; et il les marque encore aujourd'hui. La hiérarchie des valeurs sexuelles décrite au début des années 1980 par Gayle Rubin proposait une analyse radicale du système de représentation relatif à la sexualité. Elle décrivait en haut de la pyramide, la sexualité hétérosexuelle, dans le cadre du mariage, à visée procréative, en bas de la pyramide, parmi les sexualités « abominables », la sexualité rétribuée, la sexualité transgénérationnelle, le fétichisme, le sadomasochisme, la sexualité des personnes transgenres, et entre les deux, à un niveau intermédiaire, celui qui correspond à une « zone de contestation », la sexualité des couples de même sexe durables, celle des hétérosexuels à partenaires multiples, des hétérosexuels non mariés, et des gays et lesbiennes qui « draguent » dans les lieux publics. Le changement de statut des relations conjugales gays et lesbiennes et des personnes trans, qui ont vu leurs droits évoluer, et la médiatisation croissante des diverses formes d'organisation de la vie sexuelle et amoureuse dans la société française, comme dans d'autres sociétés occidentales, ont conduit certaines catégories sexuelles établies par Gayle Rubin à migrer d'un niveau de la pyramide à l'autre. Mais le principe général qui repose sur la hiérarchie entre une sexualité hétérosexuelle et procréative valorisée et d'autres formes de sexualité subalternes et maintenues à la marge reste identique et explique la façon dont l'orientation sexuelle en particulier s'est imposée progressivement au cours du XXe siècle et en ce début du XXIe comme un moteur de mobilisations politiques.

Les sexualités, ressorts de mobilisations

La sexualité est devenue dans la période contemporaine un des ressorts significatifs pour la définition de l'identité des individus. Cela commence par la figure de l'homosexuel. « L'homosexuel du XIXe siècle est devenu un personnage : un passé, une histoire et une enfance, un caractère, une forme de vie ; une morphologie aussi, avec une anatomie indiscreète et peut-être une physiologie mystérieuse. Rien de ce qu'il est au total n'échappe à sa sexualité. [...] Elle lui est consubstantielle, moins comme un péché d'habitude que comme une nature singulière. »¹ Le terme homosexuel apparut dans la deuxième moitié du XIXe siècle ; pour Michel Foucault, qui reprend une chronologie déjà établie en 1901 par le médecin britannique fondateur de la sexologie, Havelock Ellis, l'article écrit en 1870 par le neurologue et psychiatre prussien Carl Westphal sur les « sensations sexuelles contraires » en constitue l'acte de naissance et institue l'ensemble des homosexuels en catégorie psychiatrique. Si l'émergence de cette nouvelle catégorie psychiatrique permettait, comme le pensaient ses promoteurs, de soustraire les sodomites, tels qu'on les appelait alors, aux poursuites juridiques, elle a donné lieu ensuite à une véritable nosographie de l'homosexualité qu'il s'agissait de traiter sur le plan médical. Une fois le vocable homosexuel stabilisé dans le champ de la psychiatrie, il s'est progressivement diffusé au-delà dans les décennies qui ont suivi et, dans le même temps, la notion d'hétérosexualité est venue qualifier la sexualité fondée sur l'attraction pour l'autre sexe. Beaucoup plus près de nous, nombre de personnes qui revendiquent leur asexualité, c'est-à-dire l'absence d'attraction sexuelle, ou leur pansexualité, qui se manifeste par une attraction amoureuse ou sexuelle pour un individu, indépendamment de son genre, demandent à être reconnus. Mais, à la différence des catégories d'homosexualité et d'hétérosexualité qui ont été forgées dans le champ de la psychiatrie, il s'agit ici d'un processus d'autodéfinition qui peut venir soutenir des mobilisations politiques. En effet, depuis la fin des années 1960, la prise en compte de l'orientation sexuelle dans la définition de soi a permis d'affirmer la diversité des sexualités et de contester l'ordre moral dominant.

C'est dans ce moment historique, à la suite des émeutes de Stonewall, initiées par l'insurrection des clients d'un bar gay de New York après de nombreuses descentes de police, qu'a émergé aux États-Unis d'Amérique un discours politique nouveau sur la fierté d'être gay. Les *pride*, lancées d'abord outre-Atlantique, sont ensuite apparues en Grande-Bretagne, en Europe et, un peu plus tard, dans beaucoup des autres grandes villes du monde ; elles cristallisent dans l'espace public l'essentiel des mobilisations politiques contre l'ordre dominant du genre et des sexualités. Ce mouvement a été conforté une fois l'homosexualité sortie du manuel diagnostique des troubles mentaux et s'est même depuis amplifié. Comme le

rappelle Massimo Prearo², la *London Pride* en 1996 et l'*Europride* organisée en 1997 à Stockholm ont utilisé pour la première fois la dénomination « *Gay, Lesbian, Bisexual & Transgender Pride* » et pendant l'organisation de l'*Europride* de 2000 à Rome, est apparu le sigle LGBT. L'évolution des dénominations des marches illustre un changement politique ; il s'agit alors de rendre visible dans la sphère publique la diversité des sexualités et, dans le même temps, de les unifier. Des activistes trans s'étaient auparavant mobilisés, comme par exemple Sylvia Rivera. « Figure trans des émeutes de Stonewall », elle s'était éloignée des mobilisations « en raison de l'invisibilisation des travestis, transgenres, et drag-queens de la lutte pour les droits mais aussi de l'héritage de Stonewall »³. En plus de se mobiliser contre l'ordre du genre dominant, les personnes trans ont dû également lutter contre l'hégémonie gay au sein des mouvements pour les droits des minorités sexuelles. La tentative d'unification des LGBT sous une même bannière a fait long feu. La première marche trans, l'*ExisTrans*, est organisée en France en 1997. Elle devient en 2019 l'*ExisTransInter* et rend visible ainsi la participation des personnes intersexes. Ces manifestations dans la rue traduisent un profond remaniement des collectifs militants qui, par endroits, se multiplient pour épouser chaque fois les contours d'une communauté d'identification (les trans, les inter, les gays, les lesbiennes, les queers, les bisexuels, les pansexuels, ...) ou au contraire s'unifient autour d'objectifs politiques communs (l'organisation d'une marche des fiertés, le soutien à l'ouverture de l'assistance médicale à la procréation, etc.).

Ces mouvements homosexuels, LGBT, gays, trans et inter, d'abord associés de façon très étroite aux mobilisations féministes, visaient l'obtention de droits nouveaux. Et force est de constater que le droit a beaucoup évolué en un temps assez court dans un certain nombre de pays occidentaux, en particulier la France. Abaissement de la majorité sexuelle dans le cadre de relations homosexuelles au même âge que pour les relations hétérosexuelles (15 ans) en 1982, loi contre la discrimination à l'embauche et à l'accès aux biens et aux services en raison de l'état de santé (cette disposition était expressément demandée pour les porteurs du VIH-sida), du genre ou de la situation de famille en 1985, instauration du pacte civil de solidarité en 1999, loi réprimant les propos homophobes en 2004, loi relative au harcèlement sexuel qui condamne la discrimination fondée sur l'identité sexuelle en 2012, ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe en 2013, loi de modernisation de la Justice du XXI^e siècle qui démedicalise le changement de la mention de sexe à l'état civil en 2018, ouverture de l'accès à la procréation médicale assistée aux couples de femmes en 2021. En près de quarante ans, la loi française a évolué d'une manière considérable, faisant aboutir ainsi un certain nombre de revendications des mouvements LGBT. Les évolutions du droit, en

particulier dans les domaines conjugal et familial, dans un contexte d'unification des mouvements LGBT, ont également contribué à modifier l'image associée dans la sphère publique à l'homosexualité et à invisibiliser celles et ceux qui continuaient de revendiquer la fin du mariage et de la famille, pensés comme le berceau des dominations. Le gay marié et père, la lesbienne mariée et mère se sont substitués aux lesbiennes et gays subversifs mettant en cause l'ordre familial. Sur le plan politique, à la revendication de droits protecteurs pour les conjoints survivants dans le contexte de l'épidémie du sida, s'est substituée la revendication du rituel matrimonial et de l'accès au droit pour deux conjoints de même sexe de fonder une famille. Il s'agit d'un changement historique important, tant du point de vue de l'histoire des représentations que de l'histoire des mobilisations politiques.

En dépit de ces changements législatifs, les collectifs restent mobilisés et revendiquent d'autres évolutions juridiques. Par exemple la loi de modernisation de la Justice du XXI^e siècle a dé-judiciarisé le changement de prénom, désormais possible sur simple demande auprès de l'officier d'état civil. Elle en a aussi fini avec l'obligation d'imposer à une personne souhaitant une modification de la mention de sexe à son état civil une réassignation sexuelle par l'endocrinologie, la psychiatrie et la chirurgie de mutilation, de reconstruction sexuelle et de stérilisation⁴. Néanmoins, des collectifs trans et inter demandent que le législateur aille plus loin et dé-judiciarise aussi le changement de la mention de sexe sur l'acte de naissance, pour laisser la possibilité aux personnes de déterminer la catégorie de sexe à laquelle elles appartiennent. D'autres s'interrogent sur la pertinence de la mention de sexe à l'état civil : l'État a-t-il vraiment besoin aujourd'hui de la catégorie de sexe pour identifier de manière irréfutable une personne ? Des activistes intersexes ont par ailleurs beaucoup regretté que cette loi ne soumette pas l'intervention de la médecine pour remédier à ce qui est appelé l'« ambiguïté sexuelle » à l'approbation la personne directement concernée, à un âge donc où elle peut formuler un consentement éclairé, alors que les médecins interviennent aujourd'hui dès les premières semaines de la vie de l'enfant. Par ailleurs, les associations de familles homoparentales espèrent, comme d'autres collectifs réunissant des parents hétérosexuels, que la prochaine révision de la loi de bioéthique, qui devrait avoir lieu d'ici à la fin de cette décennie, ouvrira une véritable discussion sur l'encadrement de la gestation pour autrui.

Durant ces décennies d'évolutions juridiques et de contestation croissante de l'ordre du genre et des sexualités, d'autres collectifs se sont mobilisés pour dénoncer les effets d'une pseudo « théorie du genre » sur la famille en France mais aussi en Europe et ailleurs dans le monde. Ces mouvements se sont surtout développés en réaction à l'éducation à l'égalité des genres et des sexualités à l'école et aux revendications de l'accès au mariage et à la filiation

par les couples de même sexe ; ces combats ont même contribué à ce que des mouvements populistes prospèrent et accèdent au pouvoir au Brésil, en Pologne ou en Hongrie. Cependant d'autres évolutions ont alimenté leur détermination. On peut penser par exemple à la visibilité croissante des personnes trans et intersexes qui demandent aux institutions de les identifier telles qu'elles disent être et d'arrêter les traitements médicaux pratiqués sans leur consentement. S'est cristallisée, dans le discours de ces mouvements conservateurs, une inquiétude diffuse à propos des effets de ces changements contemporains sur les normes de la vie familiale. Mais plus largement, il est probable que ces mobilisations s'inscrivent aussi dans la contestation qui ne s'est jamais démentie de l'autonomie acquise par les femmes dans le domaine de la maîtrise de leur fécondité. Si les féministes et les activistes LGBT se sont parfois trouvé des raisons communes de lutter, les conservateurs ont également vu dans ces évolutions contemporaines la remise en cause d'un ordre établi grâce auquel ils ont jusqu'ici largement prospéré.

Qu'elles soient saisies à des fins politiques afin de se rendre visibles, de faire vivre la diversité des pratiques et des identifications, d'accéder à un certain nombre de droits, celui par exemple de ne pas être ignorés ou d'être véritablement reconnus, ou au contraire qu'elles restent cantonnées à une activité plus discrète, les sexualités sont aujourd'hui pensées dans nos sociétés comme un ingrédient de l'épanouissement personnel et de la réalisation de soi. Le rôle joué par la sexualité dans la réalisation de soi-même n'est d'ailleurs pas tout à fait une nouveauté. Elle a toujours été une des principales arènes où s'incorporent et se négocient les normes de genre.

Sexualités initiatrices

L'anthropologie a montré de longue date la place qu'occupe la sexualité dans des rituels d'initiation dans un certain nombre de sociétés qui concrétisent ainsi le passage de la classe d'âge correspondant à l'enfance à celle correspondant au statut de jeune adulte. Les rituels d'initiation se découpent en des séquences très différentes et plus ou moins développées d'une société à l'autre. Néanmoins, chaque fois il s'agit d'interpréter un changement en cours ou à venir qui s'opère dans le corps avec la puberté et de le traduire dans un nouveau statut social. Les jeunes garçons ou les jeunes filles qui ont suivi l'initiation ont quitté le monde de l'enfance, sont destinés à agir comme on l'attend de jeunes adultes en devenir et embrassent les activités propres à leur sexe. Ce processus poursuit un objectif, celui de préparer les jeunes, tout particulièrement les jeunes filles, à leur futur statut d'époux,

d'épouse, de père et de mère. Dans ce parcours initiatique qui peut durer plusieurs semaines à plusieurs années, les jeunes doivent se soumettre, sous le regard de leurs aînés qui les ont précédés dans l'initiation, à un certain nombre de pratiques telles que des danses rituelles, des épreuves de force, l'ingestion de substances hallucinogènes, des tatouages, des scarifications, etc. L'ensemble de ces pratiques constituent le processus en lui-même de passage d'un âge à l'autre ; elles mettent le corps à l'épreuve et inscrivent le changement de statut dans le corps même des initiés qui doivent éprouver, dans tous les sens du terme, le changement dont ils sont l'objet. Entre autres choses, en devenant un jeune homme ou une jeune femme, l'initié·e est censé·e comprendre la façon idoine dont la sexualité et le mariage doivent être investis par les hommes et par les femmes, s'approprier les codes de bonne conduite propres à son sexe et se préparer à l'expérience de la paternité ou de la maternité. Dans cette perspective, les rituels d'initiation peuvent inclure en certains endroits des séquences sexuelles. C'est ainsi par exemple que peut être lue une séquence bien connue décrite par Françoise Héritier. Elle rapporte que chez les Samo du Burkina-Faso, la jeune fille pubère, qui a été promise en mariage dès sa prime enfance, « entretient pendant trois années au maximum des relations avec un amant de son choix, qui ne peut être son mari, et ce tout à fait officiellement puisque cet amant lui rend visite dans la maison paternelle ». « La jeune fille rejoint son mari dès la naissance d'un enfant, qui est considéré comme le premier-né de son union légitime »⁵. Ici le rôle joué par la sexualité prémaritale ne pourrait être plus clair : il s'agit bel et bien de faire de la jeune fille une mère. Malheureusement, les rituels initiatiques féminins ont été bien moins décrits par les ethnologues que leurs équivalents masculins, sur lesquels nos connaissances sont plus solides, en particulier du point de vue du rôle que la sexualité peut y jouer. Les exemples les plus marquants, qui nous viennent de Papouasie-Nouvelle-Guinée, sont eux aussi bien connus pour avoir été lus au-delà de l'ethnologie et relayés par de nombreux journalistes. Dans quelques sociétés, telles que les Sambia et les Baruya, à un certain moment de l'initiation, qui dure six à dix ans, les garçons initiés d'un stade intermédiaire doivent, sous la contrainte, pratiquer des fellations sur des garçons plus âgés sur le point de terminer leur initiation et donc encore célibataires. Pour reprendre l'analogie de Gilbert Herdt à propos des Sambia, ils boivent le sperme de leurs aînés comme ils ont bu le lait de leur mère dans leur petite enfance. On prête au sperme ainsi ingéré des fonctions fondamentales. D'abord, c'est un ingrédient essentiel pour la constitution des futurs hommes. Il contient l'essence de ce que sont les hommes et se transmet d'une génération d'initiés à une autre. Pour le dire autrement, si les enfants ont été mis au monde par leur mère et ont vécu toute leur vie d'enfant, jusqu'à l'initiation, dans un monde essentiellement féminin, ils deviennent des jeunes hommes dans

un mode exclusivement masculin, sous la férule des garçons et jeunes gens plus âgés et grâce à ce qui se transmet, d'une génération à l'autre d'initiés. Dans ce processus de transmission de la masculinité, les fellations rituelles jouent un rôle important, jusqu'à, selon Maurice Godelier à propos des Baruya, donner le pouvoir aux hommes de mettre au monde les garçons une nouvelle fois. Ensuite, le sperme est pensé dans ces sociétés comme étant à la base de la sécrétion de lait maternel. Après avoir été eux-mêmes nourris et fortifiés par l'absorption du sperme de leurs aînés d'initiation, les hommes, chez les Sambia comme chez les Baruya, donneront régulièrement à boire leur sperme à leur épouse afin que celle-ci puisse sécréter le lait maternel qui n'est finalement que le résultat de la transformation du sperme de leur mari. En d'autres mots, des hommes dépend la capacité des femmes à nourrir leurs enfants.

Ces quelques exemples montrent le rôle que joue la sexualité dans l'initiation genrée des filles et des garçons dans un certain nombre de sociétés qui formalisent le passage de l'enfance à l'âge de jeune homme ou de jeune femme. Elle contribue à la constitution des filles et des garçons mais aussi à l'incorporation des normes qui définissent les conduites féminines et masculines et qui régissent les relations entre hommes et femmes. Si la formation des jeunes femmes et des jeunes hommes se déroule d'une manière bien différente dans les sociétés occidentales, la sexualité y prend toujours une part importante.

Dans la France rurale d'autrefois, les jeunes filles, après avoir passé leur enfance à incorporer des manières de faire conformes à ce qui était attendu de filles de leur âge, penchées sur leur ouvrage de fil et d'aiguille, passaient l'hiver de leurs quinze ans chez la couturière, tout en retenue, loin du monde turbulent des garçons. Les jeunes filles de Minot, un village du Châtillonnais, dans le nord de la Bourgogne et ses alentours, y parfaisaient leur technique de couture afin de pouvoir confectionner et raccommoder leurs propres vêtements mais aussi ceux, plus tard, de leur époux et de leurs enfants. Mais l'anthropologue Yvonne Verdier montre qu'elles s'y familiarisaient surtout avec les codes de la séduction féminine puisque c'est là que, pour la première fois, elles découvraient la mode parisienne, les belles toilettes, le maquillage et la lingerie. C'est pendant ce temps-là que les jeunes filles participaient à leurs premiers bals et qu'elles devenaient bonnes à courtiser. Mais attention, là encore, il s'agissait d'incorporer les codes de la féminité valorisés. Si les jeunes filles apprenaient les codes de la séduction et commençaient à penser aux garçons, elles devaient le faire avec mesure, au risque de devenir des filles perdues ; un hiver chez la couturière suffisait donc amplement.

Dans la France contemporaine, l'initiation aux choses de l'amour et à la sexualité se déroule bien autrement. Elle est tout autant le fruit d'une expérience individuelle que

collective. On peut ainsi penser au rôle que jouent les fictions télévisées et, sans doute encore davantage aujourd'hui, les chaînes de jeunes *youtubeuses* et *youtubeurs* qui permettent de nourrir les conversations adolescentes et de faire vivre les divers scénarii d'une sexualité naissante. La socialisation des jeunes entre eux, filles et garçons, séparés dans la prime jeunesse, dans des cercles mixtes un peu plus tard, permet aux garçons comme aux filles de se familiariser avec les codes de la fréquentation amoureuse et les pratiques de la sexualité. À partir de deux enquêtes, dans les années 2002 à 2011, menées pour la première dans des cités d'habitat social de la banlieue parisienne et pour la seconde dans des villages dans la région Centre et en Pays de Loire, Isabelle Clair montre très bien le rôle que joue la sexualité, là encore, du point de vue de l'apprentissage des manières d'être un garçon ou une fille accomplie et des normes qui régissent les relations entre masculin et féminin⁶. Entrant dans la sexualité, les filles doivent préserver leur réputation qui repose selon les contextes, sur leur virginité supposée ou sur un engagement mesuré dans des activités amoureuses et sexuelles. Dans les cités, ce sont les grands frères qui prennent en charge la surveillance de leurs jeunes sœurs et cherchent à veiller à ce qu'elles ne compromettent pas leur vertu ; dans les villages du centre de la France, ce sont les mères qui, en gardant un œil sur la contraception de leurs filles, veillent à ce qu'un engagement incontrôlé dans la sexualité ne débouche pas sur une grossesse prématurée. Dans les deux cas, il s'agit de préserver l'avenir de la jeune fille, un avenir supposé compromis si elle est catégorisée de « pute » ou si elle devient une fille mère et, comme le rappelle Isabelle Clair, de préserver « l'ordre des normes de genre ». Si cela se joue différemment, les garçons eux aussi doivent faire la preuve qu'ils maîtrisent les codes de la masculinité et se conforment aux normes inhérentes à leur genre. Cela passe essentiellement par le fait de tenir à distance toute possibilité de se faire qualifier de « pédé ». La sanction de la disqualification peut frapper bien sûr tout garçon qui afficherait une quelconque attirance pour un autre garçon, mais aussi plus largement celui qui se montrerait trop distant avec les codes de la masculinité ordinaire et se désintéresserait du football, des voitures, de la consommation d'alcool ou de cannabis. À chaque instant, les garçons doivent donc, sous la surveillance de leurs pairs, faire la preuve qu'ils en sont des « vrais ». Cela passe bien sûr, et de manière privilégiée, par le fait d'avoir des petites amies et de le montrer, ou encore de savoir comment s'y prendre pour aborder les filles. Cet engagement dans une forme de masculinité valorisée se vérifie aussi par le visionnage, seul ou avec des copains, de vidéos pornographiques sur internet ; celles-ci occupent d'ailleurs une place importante dans les discussions entre garçons. Les adolescentes persistent quant à elles à minimiser leur intérêt pour la pornographie ; s'il est indéniable qu'elles y recourent davantage qu'autrefois pour

s'initier à la sexualité, il convient toujours de se montrer indifférente vis-à-vis d'une activité qui intéresse surtout les garçons⁷. C'est ce qui explique les effets de sous-déclaration féminine du recours à la pornographie et de la pratique de la masturbation dans toutes les enquêtes quantitatives faites sur le sujet.

Au-delà des bonnes manières d'être garçon ou fille, les amours adolescentes sont également des occasions privilégiées d'intégrer les normes relatives à la conjugalité et aux rapports de genre. On y apprend les bonnes manières de se comporter en amour avec son ou sa partenaire, les codes valorisés dans les relations amoureuses et propres à notre univers culturel comme par exemple l'attention au consentement, aux goûts, aux dégoûts et au plaisir de l'autre. Les filles ont bien souvent été socialisées dans le but qu'elles s'engagent plus tard de manière mesurée dans la sexualité. Les garçons, quant à eux, ont plutôt appris que, pour être valorisé par ses pairs, il valait mieux s'afficher comme un conquérant et un séducteur. Les expériences cumulées, qu'elles s'inscrivent dans un nombre limité de relations ou, au contraire, dans une succession de relations brèves, permettent finalement aux filles et aux garçons de se familiariser avec ces formes contraires de socialisation. Cela ne signifie pas qu'à l'âge adulte, les unes ne s'affranchiront pas des limites qui leur ont été imposées pour préserver leur vertu ni que les autres mesureront leur appétit sexuel. Mais au moins peuvent-ils apprendre à s'ajuster afin de trouver un terrain d'attente ou de sauver les apparences. Chemin faisant garçons et filles auront aussi appris les risques encourus lorsqu'on s'affranchit de la hiérarchie entre les sexualités.

Les effets structurants du genre, de l'âge et du niveau d'études sur la sexualité

Le discours public et médiatique peut parfois laisser penser que l'expérience de la sexualité se modifie d'une façon comparable chez tous nos contemporains, quels que soient leur âge, leur genre ou leur niveau d'études. S'il est vrai que certains changements paraissent concerner le plus grand nombre, il n'en reste pas moins que l'ensemble de ces rapports sociaux de genre, d'âge et de niveau d'études sont structurants de l'expérience de la sexualité. Cela se vérifie tout particulièrement vrai dans deux domaines : la durée de la vie sexuelle et les violences sexuelles subies.

Les aînés sont beaucoup plus nombreux aujourd'hui à déclarer avoir une sexualité active au-delà de 50 ans d'après les données recueillies par les enquêtes sur la sexualité en France de 1992 et 2006. Cependant, au-delà de 60 ans, les femmes, bien que plus nombreuses qu'hier à rester engagées dans la sexualité, sont beaucoup moins en couple cohabitant que les

hommes, souvent parce qu'elles sont veuves et sont donc peu engagées dans la sexualité au regard de ce que les hommes déclarent⁸. Pendant la période de la jeunesse, c'est le niveau du diplôme obtenu qui paraît discriminer les expériences que font les jeunes de la sexualité. Les moins diplômés connaissent une entrée dans la sexualité plus précoce que les plus diplômés, dans toutes les générations, chez les hommes comme chez les femmes. L'explication avancée par Michel Bozon tient à la « contraction de leur jeunesse, qui les amène à commencer leur vie sexuelle sans tarder, soit pour « devenir des hommes » et profiter de leur jeunesse, soit chez certaines femmes pour quitter leur famille et entamer une vie conjugale ou préconjugale »⁹. Parmi cette population, les différences entre hommes et femmes restent importantes, en particulier du point de vue de la mise en couple avec le premier partenaire, plus fréquente pour les femmes que pour les hommes. Le fait d'être diplômé de l'enseignement supérieur amène au contraire les expériences que les femmes et les hommes font de la vie amoureuse et sexuelle à se rapprocher et la période entre le premier rapport et la première mise en couple à s'allonger¹⁰.

Le regard porté sur la sexualité débordante et abusive a changé dans la période contemporaine. Ce sont les femmes qui sont victimes de violences sexuelles dans la majorité des cas, quel que soit l'âge considéré (18,9% des femmes de 18 à 69 ans et 5,4% des hommes de 18 à 69 ans déclarent avoir subi des rapports forcés ou des tentatives de rapports forcés selon le baromètre santé 2016¹¹). Les violences sexuelles, qui touchent tous les milieux sociaux, sans variation significative, sont d'ailleurs de plus en plus déclarées au fil des enquêtes, par les femmes comme par les hommes. Si les garçons et les hommes doivent, pour se conformer à l'idéal de la masculinité hégémonique, se comporter en conquérants, il est également attendu d'eux aujourd'hui qu'ils s'engagent dans la sexualité avec tempérance et qu'ils s'assurent d'abord du consentement de leurs partenaires. Il s'agit d'un enjeu d'autant plus crucial que c'est avant l'âge de 18 ans que survient la première expérience des violences sexuelles.

Les périls de la sexualité

Sans doute un des plus grands dangers aujourd'hui corrélés à la sexualité est celui de la violence et des rapports sexuels sous la contrainte. Si la rubrique des faits divers et les discours des collectifs féministes avaient depuis de nombreuses années sensibilisé la population, surtout les femmes et les jeunes filles d'ailleurs, à l'importance du consentement dans la sexualité, les mouvements sociaux engendrés par le mot d'ordre *#Metoo* ont jeté une

lumière crue sur l'importance des phénomènes de violences sexuelles dont les filles et les femmes sont encore victimes de nos jours, depuis le harcèlement sexuel, jusqu'au viol. Initié d'abord en 2006 par une militante féministe étatsunienne engagée auprès des femmes noires, Tarana Burke, le *hashtag Metoo* a fédéré d'innombrables femmes et s'en est suivi un mouvement jusqu'ici inédit de femmes, partout dans le monde, qui dénonçaient les agressions dont elles ont été victimes. Au-delà de son effet thérapeutique pour toutes les victimes, de la médiatisation nécessaire des violences et de son rôle dans l'impulsion de projets législatifs et de dispositifs d'accompagnement pour les victimes, cette mobilisation a permis de lever le voile sur le problème que représentent pour nos sociétés les avatars des comportements masculins stéréotypés. L'immense majorité des agresseurs étant des hommes, l'éducation des garçons représente sans nul doute un enjeu de première importance pour la société qui vient. Que les filles aient été sensibilisées de longue date au fait qu'elles pouvaient être victimes d'agressions sexuelles et à la nécessité d'exercer une forme de vigilance leur permet en théorie d'être en capacité d'agir. Mais force est de constater que cela ne suffit pas. Pour aller plus loin, il apparaît nécessaire de s'affranchir des résistances qui défendent l'ordonnancement du monde entre masculin et féminin et que les mobilisations réactionnaires contre la diversité sexuelle et de genre ont révélé en France, dans des pays d'Europe de l'est et dans les Amériques. Il est aussi nécessaire de continuer à réformer l'ordre des genres et des sexualités et d'œuvrer en particulier au démantèlement de ce que la sociologue Raewyn Connell a appelé la masculinité hégémonique. C'est un travail de longue haleine qu'il faut entreprendre pour renforcer la pluralité des modèles masculins à la disposition des garçons et des jeunes hommes. Alors, la sexualité conquérante affichée du mâle alpha et présentée comme un idéal à atteindre, cèdera la place à une sexualité respectueuse du consentement et du plaisir de l'autre. Car la liberté sexuelle à laquelle aspirent une part significative de nos contemporains ne peut être atteinte sans que soit garantie l'égalité des statuts des partenaires. C'est ce qu'ont mis en exergue les mobilisations féministes mais c'est aussi ce qu'ont révélé ces dernières années en France plusieurs affaires fracassantes. Un premier livre, *Le consentement*, de Vanessa Springora, a dénoncé les relations sexuelles sous emprise que Gabriel Matzneff a eues avec l'autrice qui était alors âgée de moins de 15 ans¹². Dans un second livre, *La familia grande*, son autrice, Camille Kouchner, a dénoncé les rapports sexuels imposés par son beau-père, Olivier Duhamel, à son frère jumeau, âgé de 14 ans¹³. Derrière l'émoi soulevé, ces deux affaires, très différentes sur le fond puisque la seconde relève aussi de l'inceste, ont en commun d'avoir révélé au grand jour les méfaits de la sexualité prédatrice d'hommes en vue et estimés pour leur activité artistique ou intellectuelle.

Se confirme ainsi ce que les sciences sociales avaient déjà démontré, à savoir que les violences sexuelles ne se rencontraient pas seulement dans les milieux déshérités mais qu'elles sévissaient aussi dans les milieux favorisés, jusqu'au cœur de la famille¹⁴.

La diffusion des savoirs biomédicaux et l'essor des techniques disponibles pour préserver la bonne santé ont conduit les sociétés occidentales contemporaines à mettre davantage l'accent sur les risques inhérents à la sexualité. Si le risque pour une jeune fille de mener une grossesse trop tôt était bien identifié depuis longtemps, c'était surtout pour éviter que s'abatte sur elle et sur sa famille l'opprobre qui touchait les filles devenues mères hors mariage. Mais l'adolescence d'aujourd'hui, qui confine à l'enfance, n'est pas la jeunesse d'autrefois, qui était déjà une première marche vers la vie d'adulte. De nos jours, les grossesses adolescentes sont identifiées comme un problème de santé publique en raison des risques qu'elles comportent sur le plan psychosocial. Outre les risques liés à la survenue d'une grossesse prématurée, la santé publique œuvre également pour limiter ceux liés à la contraction d'infections sexuellement transmissibles. Dans ce domaine, l'épidémie du VIH-sida a joué un rôle d'accélérateur. Institutions publiques et associations, en identifiant des pratiques sexuelles à risque, ont mis en œuvre des dispositifs inédits de diffusion de l'information à destination de la population générale, des jeunes et de sous-groupes plus spécifiques et de réduction de ces risques. Pour la première fois depuis les ravages causés jadis par la syphilis, la sexualité est à nouveau devenue une pratique favorisant la transmission d'une maladie grave aux conséquences potentiellement mortelles ; s'est également développé un discours hygiéniste sur la sexualité. Quarante ans après l'identification du VIH-sida, malgré les effets toujours lourds de la maladie, les succès des trithérapies et les résultats des traitements post- et préexposition ont eu une influence certaine sur la perception du risque et ont contribué à sa banalisation. Mais ce n'est pas pour autant que la sexualité est aujourd'hui perçue comme étant sans danger.

Conclusion

Selon les représentations communes, les mouvements sociaux de la fin des années 1960 et des années 1970 dans les pays d'Europe de l'ouest et d'Amérique du nord ont « libéré » la sexualité. Un certain nombre de personnes voient au contraire dans l'évolution du droit en faveur d'une institutionnalisation croissante des couples et des familles formées par les gays et les lesbiennes un mouvement inexorable d'hétéronormalisation. Il s'agirait en quelque sorte d'une mise au pas de l'homosexualité, ainsi privée de son potentiel subversif.

C'est vrai, mais seulement en partie. Car en retour, l'institution matrimoniale et familiale se transforme et se réforme ; l'ordre du genre et des sexualités aussi, même si ces évolutions sont lentes. Mais, surtout, ces changements légaux dont il est abondamment question dans l'espace public occultent l'extraordinaire diversité des identifications de genre et des manières de s'engager dans la sexualité, qui témoigne d'une capacité d'invention et d'innovation toujours intactes chez nos contemporains. La revendication de cette pluralité ainsi que d'un droit au plaisir et à l'autoréalisation, l'expression croissante de la nécessité du consentement et de l'égalité des statuts dans les relations sentimentales et sexuelles constituent des défis majeurs pour un grand nombre de sociétés, dont la société française. Sur la base d'enquêtes statistiques ou de terrain minutieuses, grâce aux outils de la comparaison et de la mise en perspective et en mobilisant une analyse critique des rapports sociaux, les sciences sociales proposent quelques clés pour comprendre ces mutations à l'œuvre.

Bibliographie

- Bajos Nathalie, Bozon Michel (dir.), Beltzer Nathalie (coord.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008.
- Connell Raewyn W., *Gender and power*, Sydney, Australia, Allen and Unwin, 1987.
- Courduriès Jérôme, Tarnovski Flavio Luiz, *Homoparentalités. La famille en questions ?* Paris, Éditions François Bourin, 2020.
- Foucault Michel, *Histoire de la sexualité*, t. 1, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, « Tel », 1994 [1976].
- Godelier Maurice, *La production des Grands Hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Paris, Fayard, 1982.
- Gourarier Mélanie, *Alpha Mâle. Séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes*, Paris, Seuil, 2017.
- Herdt Gilbert H., *The Sambia. Ritual and Gender in New Guinea*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1987.
- Kuhar Roman, Paternotte David (dir.), *Campagnes anti-genre en Europe*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2018.
- Rubin Gayle, *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*. Paris, EPEL, 2010.
- Verdier Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979.

¹ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. 1, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, « Tel », 1994 [1976], 59.

² Massimo Prearo, « La naissance de la formule « LGBT » en France et en Italie : une analyse comparative des discours de mobilisation », *Cultures & Conflits* [en ligne], n°97, 2015, 77-95.

³ Karine Espineira, « Le mouvement trans : un mouvement social communautaire ? », *Chimères*, vol. 3, n°87, 85-94.

⁴ Jérôme Courduriès, Christine Dourlens, Laurence Hérault (dir.), *État civil et transidentité : anatomie d'une relation singulière. Genre, identité, filiation*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2021.

⁵ Françoise Héritier, « La Cuisse de Jupiter », *L'Homme*, tome 25, n°94, 1985, 15.

⁶ Isabelle Clair, Les jeunes et l'amour dans les cités, Paris, Armand Colin, 2008. Isabelle Clair, « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », *Agora débats/jeunesses*, vol. 1, n°6, 2012, 67-78.

⁷ Yaëlle Amsellem-Mainguy, Arthur Vuattoux, 2020, *Les jeunes, la sexualité et internet*, Paris, Éditions François Bourin.

⁸ Michel Bozon, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} édition, 2009, 78.

⁹ Michel Bozon, *ibid.*

¹⁰ Laurent Toulemon, « Entre le premier rapport sexuel et la première union : des jeunesses encore différentes pour les femmes et pour les hommes », in Nathalie Bajos, Michel Bozon (dir.), Nathalie Beltzer (coord.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008, 163-195.

¹¹ Nathalie Bajos, Delphine Rahib, Nathalie Lydié, 2016, *Genre et sexualité. D'une décennie à l'autre. Baromètre santé 2016*, Saint-Maurice, Santé publique France.

¹² Vanessa Springora, *Le Consentement*, Paris, éditions Grasset, 2020.

¹³ Camille Kouchner, *La familia grande*, Paris, Seuil, 2021.

¹⁴ Dorothée Dussy, *Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, Paris, Pocket, 2021 (1^{ère} éd. La Discussion, 2013).